

**MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX**  
**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 4 Avril 2014**

**Etaient présents** : Mmes Christine BOUTET, Delphine METEAU, Christelle PEPIN, Alexandra RAVARD, Christiane ROLLAND, MM Claude AUDOUIT, Sébastien GABORIAU, Pierre HENRIET, Nicolas LELAURE, Alain MESSÉ, David MOINARD, Guillaume PAIRAUD, André THEBAULT, David VALADE et Christian HENRIET, Maire.

**Secrétaire** : Claude AUDOUIT

Votants : 15

**Elaboration des commissions**

Le Conseil élabore les commissions communales. Ces dernières sont consultables en mairie aux heures et ouvertures du public soit du lundi au vendredi de 9h à 12h.

**Questions et informations diverses**

- La société SOVETOURS a été retenue à l'unanimité pour le transport de la piscine été. La Municipalité va transmettre un courrier à la piscine OCEANIDE de FONTENAY LE COMTE afin de réserver les séances.
- Mr FROMOND sollicite une subvention afin de participer au championnat du monde de courses Ironman. Le conseil décide d'attribuer la somme de 150 € à l'association. (14 voix pour et 1 abstention)
- Le conseil municipal propose de contacter la commune de Maillezais afin de savoir si elle envisagerait de créer en commun un emploi à temps complet d'Adjoint technique.
- La date concernant l'inauguration du bateau à chaîne sera décidée à une réunion ultérieure, dans l'attente de la réponse de la DDTM
- Mr THEBAULT informe le Conseil Municipal qu'une subvention allouée par le Conseil Général d'un montant de 13 600 € est accordée à la commune pour des travaux de voirie sur les voies communales pour un montant total de 34 000 € HT.
- La tranche conditionnelle des travaux d'aménagement sécurité de Souil a été réalisée début avril. Il a été signalé que le revêtement au village de Souil décollait par endroits.
- Suite au bilan de la visite regroupement scolaire, un courrier avec recommandé a été transmis à Vendée Expansion pour certains travaux non conformes. Un RDV est prévu le 8 avril avec Vendée Expansion et DGA Architectes.
- Les vestiaires du football ont été vandalisés. La gendarmerie s'est déplacée suite à la plainte de la commune.
- Le conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de Johan LARGEAUD concernant le changement de 3 fenêtres à l'étage du foyer rural (648 € 72 TTC).

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 11 avril 2014 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

A St Pierre Le Vieux, le 7 avril 2014

Le Maire,  
C. HENRIET

